

# LA CRISE DU FILM, C'EST DU CINÉMA ?

*On dit la production française peu rentable, trop subventionnée... Au contraire : portée par un modèle efficace, elle jouit d'une bonne fréquentation et d'une reconnaissance indéniable.*

---

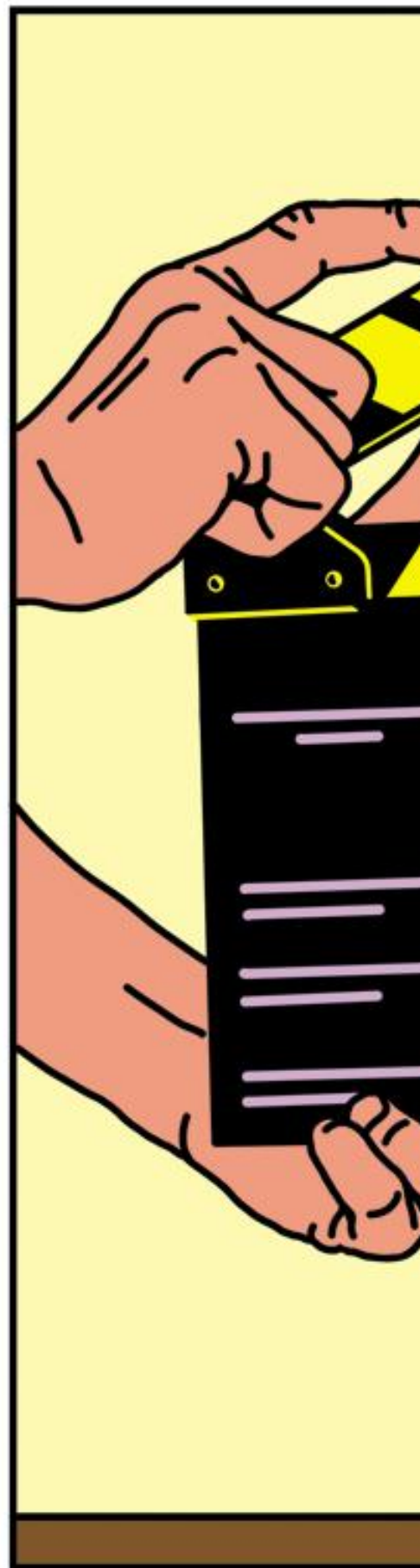
Par Jérémie Couston  
Illustrations Maxime Mouysset  
pour Télérama

---

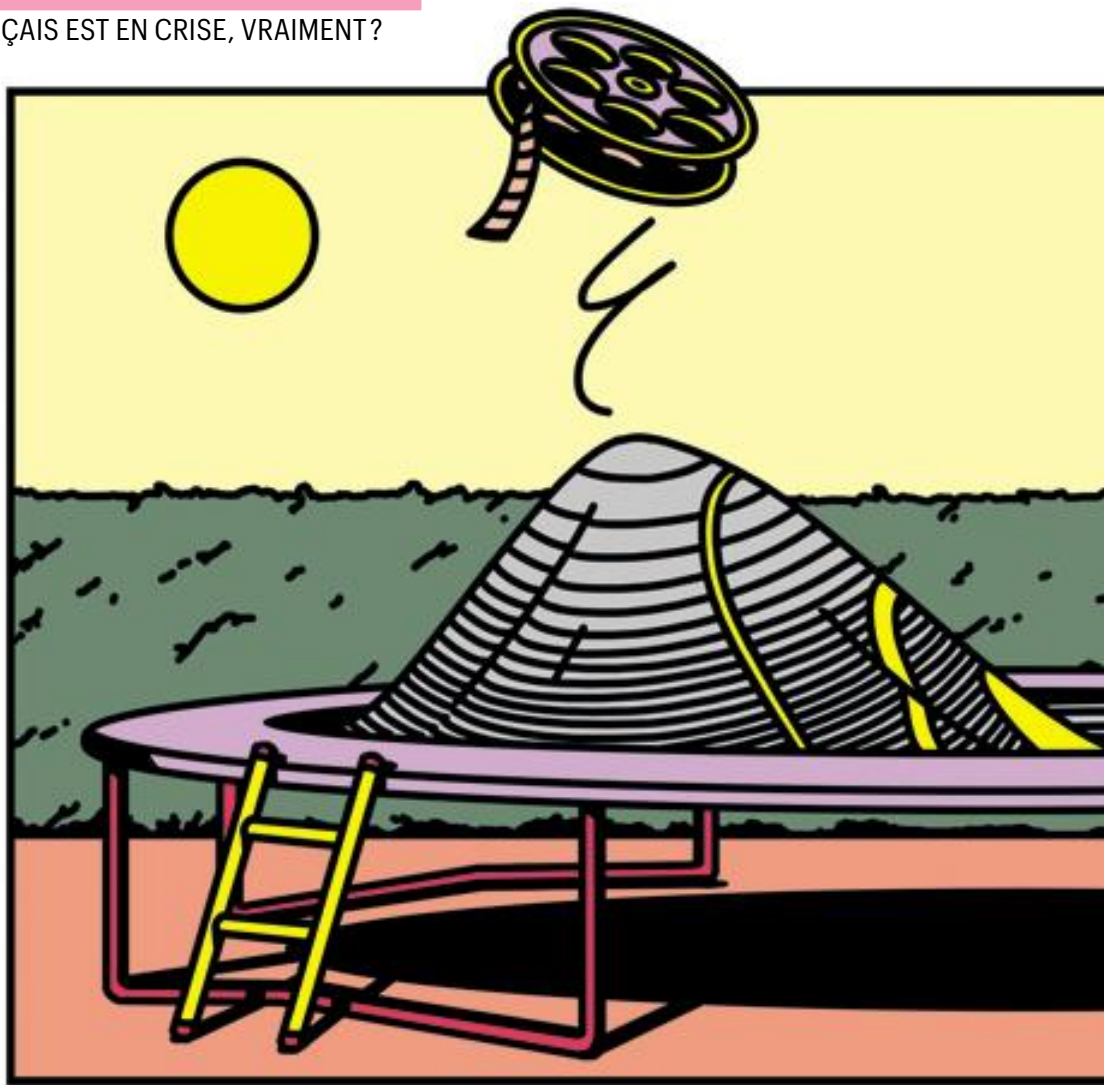
« On parle beaucoup en ce moment de crise du cinéma français. Il s'agit essentiellement d'une crise de surproduction. » Qui est donc l'auteur de cette formule aussi piquante que récurrente ? François Truffaut. Son époque ? 1956. Le futur réalisateur des *Quatre Cents Coups* n'a alors réalisé qu'un court métrage et officie comme critique pour la revue *Arts-Spectacles*, où il s'emploie, de sa plume affûtée, à faire du passé table rase, et surtout de la place pour lui et ses camarades de la Nouvelle Vague, prêts à déferler, le clap entre les dents, sur les barbons ensablés du cinéma français d'après-guerre.

Rien de nouveau sous le soleil de l'insatisfaction hexagonale : le même reproche surgit chaque année ou presque, comme une antienne, dans la bouche d'observateurs souvent mal informés ou malintentionnés. Et ce malgré l'insolente et excellente santé de la filière. « Pour la sixième année consécutive, fanfaronnait début janvier le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), la fréquentation des salles de cinéma franchit le seuil des 200 millions avec 213,3 millions d'entrées, soit le deuxième plus haut niveau depuis 1966. » Avec une part de marché établie autour de 35% et relativement constante sur les dix dernières années (même si elle était de 39% en 2018), les films français sont toujours ceux qui attirent le plus nos compatriotes après le cinéma américain.

En ces temps troublés par de récentes mutations industrielles (les plateformes de vidéo en ligne par abonnement ou SVOD type Netflix) qui modifient en profondeur notre manière de voir les films – la salle n'en étant plus le vecteur privilégié –, le cinéma français résiste donc plutôt bien. Mais les cassandres sont formelles : c'est la crise. D'Éric Neuhoff et son pamphlet naphthaliné, (*Très*) *Cher Cinéma français* »







## À LIRE SUR TÉLÉRAMA.FR

Nos articles sur le cinéma à l'occasion du Festival cinéma Télérama :

le cinéma français en cinq questions ; les 20 femmes qui feront le cinéma des années 2020 ; top des films 2019, le vote des lecteurs ; reportage aux États-Unis auprès des fans de *Portrait de la jeune fille en feu* ; l'interview de Boris Vallaud, député PS, sur *Alice et le maire* ; des entretiens (Song Kang-ho, Tarantino, Bellocchio...) et des portraits (Almodóvar et Banderas, Damla Sönmez)...

(Albin Michel) à la députée La République en marche Marie-Ange Magne, dont le rapport au vitriol attaquait les trop nombreux films subventionnés à la rentabilité indigne de la start-up nation, en passant par la reine Catherine Deneuve en personne (« *Beaucoup des films qui sortent en salles n'y ont pas forcément leur place* », assurait-elle au *Monde* en avril 2019), les griefs pleuvent.

### « LE POU MON DU CINÉMA D'AUTEUR INTERNATIONAL »

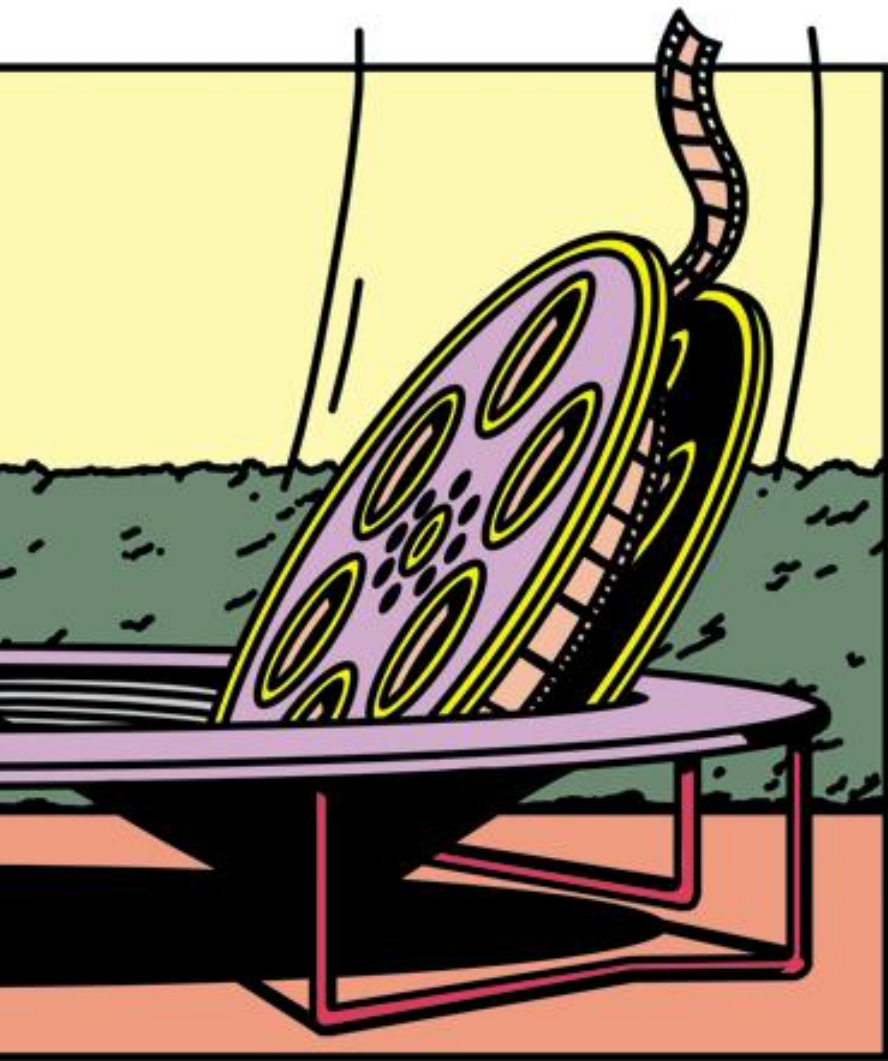
« *Faut-il une énième fois le rappeler ? s'insurge François Aymé, président de l'Association française des cinémas d'art et d'essai (Afcæ), le cinéma français est champion européen toutes catégories : fréquentation, parc de salles, production. Par sa politique de coproduction, il est le poumon du cinéma d'auteur international. C'est le résultat d'un système ancien, solide, cohérent sur l'ensemble de la filière, maintes fois copié. Alors pourquoi désigner un verre à moitié vide quand il est aux trois quarts plein ?* »

Serge Toubiana, qui a dirigé la Cinémathèque française pendant près de quinze ans et qui est désormais à la tête d'UniFrance, organisme chargé de la promotion et de l'exportation du cinéma français dans le monde, rappelle quelques faits historiques pour expliquer la vigueur de notre cinéma national, jalosée par nos voisins : « *Il y a eu en France un gigantesque effort collectif, public et privé, pour encourager et faciliter l'accès des jeunes aux métiers*

*du cinéma. Cela date des "années Jack Lang", la première moitié des années 1980, avec la création de la Fémis, cette école supérieure prenant la suite de l'ancienne Idhec, l'aide accrue aux financements du cinéma, que ce soit via l'avance sur recettes, la participation active des Régions, le développement des Sofica [des sociétés d'investissement privé dans le cinéma et l'audiovisuel, qui bénéficient d'avantages fiscaux, ndlr], et bien sûr l'apport de Canal + [créée en novembre 1984, ndlr] et celui des chaînes publiques et privées. Ces nombreuses incitations ont contribué à renforcer la filière et permis de maintenir un niveau de production élevé et diversifié. J'ai toujours pensé qu'il fallait un grand nombre de films pour qu'éclorissent les talents. Il faut des mauvais films pour qu'il y en ait des bons ou des très bons.* »

### RÉPARTITION DES RICHESSES

Avoir une filière aux reins solides n'exonère pas d'interroger son fonctionnement, ni de le remettre en cause, objecteront les mécontents. Y a-t-il vraiment trop de films en France ? Selon le CNC, en 2018, « *le nombre total de films en première exclusivité sortis en France (684 films, dont 356 français) est moins élevé qu'au Royaume-Uni (787 films) et qu'aux États-Unis (758 films)* ». Avec une moyenne de treize nouveaux films chaque mercredi, sans compter les reprises, de plus en plus nombreuses également, les embouteillages sont inévitables et les victimes de cette « prolifération » – pour reprendre le terme peu courtois d'un éditorialiste



du Monde, Michel Guerrin, qui hérissa le poil du président de l'Alfae –, suivent la même courbe exponentielle.

Pour Stéphane Auclair et William Jehannin, les deux têtes pensantes d'UFO Distribution (*Le Procès contre Mandela et les autres*), tout est une question de critères : « Trop pour qui ? Certainement pas pour le dynamisme du secteur, pour l'emploi dans les Régions, pour le parc de salles, le plus dense d'Europe, qui en principe doit pouvoir absorber cette production. Tant que le système produit de la diversité, il n'y a pas lieu de s'en plaindre. Le vrai sujet serait plutôt celui de la répartition de la richesse : trop d'argent sur une poignée de films a priori porteurs, pas assez sur des outsiders qui peuvent ouvrir de nouvelles voies artistiques ou simplement créer la surprise, comme on l'a vu récemment avec *Les Misérables*, de Ladj Ly. »

### COHABITATION PACIFIQUE

Chacun voudrait se passer des films qu'il n'apprécie pas ou dans lesquels il n'a pas un intérêt économique. Les vrais cinéphiles veulent volontiers aux gémonies les comédies lourdingues avec Dany Boon ou Franck Dubosc, qui, sauf accidents (*Le Dindon* pour le premier, *All Inclusive* pour le second en 2019), trustent le box-office annuel avec leurs millions d'entrées. Les partisans d'un cinéma populaire et rémunérateur toisent avec morgue le premier film d'un inconnu qui fait se pâmer la critique et plafonnera à 844 entrées France. Deux salles, deux ambiances, croit-on. Mais l'une des vertus du système français est justement la coexistence

pacifique de David et de Goliath : la taxe prélevée sur les entrées de *Camping 12* (la TSA, ou taxe sur les entrées en salles de spectacles cinématographiques, fixée à 10,72 % du prix du billet), participera indirectement au financement d'œuvres plus fragiles. « Artistiquement, expliquent Stéphane Auclair et William Jehannin, le duo de distributeurs d'UFO, nous sommes lassés des films qui répètent des recettes narratives et esthétiques, qui sont formatés pour une diffusion télé facile et pour des téléspectateurs passifs. Mais si les chaînes y trouvent leur compte, il est difficile de s'y opposer. »

Autre attaque récurrente : la rentabilité. Ou plutôt la prétendue absence de rentabilité de la plupart des films français, pointée par la macroniste Marie-Ange Magne, qui s'indignait qu'un tiers des films français ne dépasse pas les 50 000 spectateurs. Le CNC le répète pourtant à qui veut (ou ne veut pas) l'entendre : « 40 % des recettes des films français sont réalisées un an après leur sortie. 80 % des 221 titres français sortis en salles il y a dix ans, en 2009, font encore l'objet d'une exploitation commerciale et génèrent encore des recettes (en DVD, Vidéo à la demande ou SVOD). Il est donc totalement erroné d'examiner l'analyse de l'amortissement des films à la seule lumière de leur résultat en salles au cours de leur première année. »

### CONTRESENS ÉCONOMIQUE

Stéphane Auclair et William Jehannin épinglent à leur tour la députée LREM : « Ce qui étonne Marie-Ange Magne, au fond, c'est qu'il y ait moins de monde dans une galerie d'art contemporain que dans un centre commercial, moins de public dans une salle de concert de musique nouvelle que dans un stade. Ridicule ! S'attaquer comme elle le fait aux films qui font dans l'absolu moins de 50 000 entrées (et pourquoi pas 10 000, ou 500 000, quelle définition pour ce curseur ?), c'est s'attaquer frontalement à la part la plus artistique, la part la plus neuve du cinéma, celle qui trace peut-être les pistes d'un avenir. C'est dangereux, et même un contresens sur le plan économique si on considère que les films les plus rentables sont aussi souvent ceux qui coûtent le moins cher... Le rapport Magne traduit assez bien la tendance comptable et statistique dans laquelle certains voudraient inscrire le cinéma : il s'attaque à la différence. Les 15 000 curieux qui ont vu *Ne croyez surtout pas que je hurle*, de Frank Beauvais, un exploit compte tenu de l'exigence de ce film magnifique, ne compteraient donc pas ? Il faudrait les jeter avec le film qu'on prétend ne plus vouloir faire ? » Et François Aymé, de l'Alfae, de renchérir : « Si l'on appliquait à la lettre ce principe de rentabilité, il faudrait fermer les bibliothèques, les opéras, les centres culturels, les musées... La raison d'être de l'exception culturelle, c'est justement qu'une œuvre ne se réduit pas à sa dimension commerciale. » Les détracteurs du modèle français aiment diffuser l'idée (fausse) d'un cinéma sous perfusion. Encore un mensonge ! La part des aides publiques dans le financement des films français est, selon le CNC, de 20 % contre 48 % en moyenne dans les autres pays européens. La part la plus importante vient du pré-achat des films par les chaînes de télévision.

### RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

À l'international, le cinéma français n'est pas en reste avec un « socle » de 40 millions de spectateurs étrangers, explique Serge Toubiana, le président d'UniFrance. « Il y a eu des années meilleures grâce à des films populaires : *Lucy* en 2014, *Valérian* et *la Cité des mille planètes* en 2017, *Taken*, *la série* »

» des Taxi, des comédies populaires comme Intouchables, La Famille Bélier, Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu?... Une bonne année, c'est une année avec quelques locomotives, une année moyenne, c'est une année sans. 2019 sera une année moyenne, avec quelques beaux succès à l'international comme J'accuse, de Roman Polanski, La Belle Époque, de Nicolas Bedos, Portrait de la jeune fille en feu, de Céline Sciamma... N'oublions pas non plus qu'un assez grand nombre de films français sont achetés par des plateformes, ce qui veut dire moins d'entrées dans les salles, et une visibilité moindre puisque nous n'avons aucun retour sur la vie des œuvres diffusées sur Netflix ou Prime Video. Dans ce contexte, le cinéma français résiste, et plutôt bien. Il est très présent dans les festivals internationaux, faisant jeu égal avec le cinéma américain, souvent récompensé dans les palmarès, et distribué dans les salles partout dans le monde.»

N'y aurait-il donc aucun nuage à l'horizon? L'accès aux salles demeure un problème pour de nombreux distributeurs. Les blockbusters occupent un très grand nombre

d'écrans au détriment des films indépendants, français ou internationaux. «Les exploitants ont tendance à retirer un film de leur programmation, même lorsqu'il marche encore bien, au profit d'un film nouveau bénéficiant d'une campagne de marketing efficace, reconnaît Serge Toubiana. Le cinéma indépendant, celui, plus exigeant, défendu par les petits producteurs et distributeurs, est la première victime de cette course aux succès.» L'une des solutions serait d'offrir à ces films qui n'ont pas eu toutes leurs chances en salles une deuxième fenêtre de visibilité sur d'autres supports: chaînes de télévision, VOD, plateformes. C'est l'enjeu des débats autour de la question de la chronologie des médias (qui fixe les différentes périodes d'exploitation d'un film, de la salle jusqu'aux plateformes, via la télévision et la VOD). Avant d'assouplir la législation, certains distributeurs, comme Jean Labadie du Pacte (*Les Misérables*) ou Michèle Halberstadt d'ARP Sélection (*Nos années folles*, d'André Téchiné), posent comme priorité la lutte contre le piratage, censée ramener les brebis égarées dans les limbes de l'Internet gratuit vers une consommation plus solidaire, à travers, par exemple, une taxe dissuasive imposée aux fournisseurs d'accès qui laissent faire l'illégal pillage.

### UN ART DU PROTOTYPE

Partant du principe qu'un cinéophile responsable s'éduque dès ses premiers contacts avec le cinéma, François Aymé, de l'Afcae, propose de «remplacer le coûteux et inefficace Pass culture [dispositif du ministère qui octroie 500 euros à chaque jeune de 18 ans résidant en France pour les dépenses en biens et propositions culturels, nldr] par la mise en place d'un réseau national de médiateurs culturels pour les publics jeunes afin de stimuler leur esprit critique. Sans public curieux, la diversité des films est condamnée à moyen terme.»

Même si notre modèle a prouvé sa capacité d'adaptation à la nouvelle donne économique et technologique, et en attendant les préconisations de la future loi sur l'audiovisuel, qui pourrait obliger les plateformes à consacrer un pourcentage de leur chiffre d'affaires réalisé dans l'Hexagone au financement de séries et de films français (le texte est attendu pour le printemps 2020 au plus tôt), il est crucial, selon Serge Toubiana, de «protéger le cinéma indépendant, sous l'angle de la production et de la distribution. Sinon, le cinéma français risque de traverser une période très difficile du fait du développement inouï des plateformes. Le cinéma doit demeurer un art de prototypes, sans quoi il n'est plus tout à fait le cinéma.» Un art de prototypes, donc foncièrement original, délesté des recettes qui font recette, respectueux du passé, mais surtout tourné vers l'avenir. Un cinéma principalement composé de «films qui vibrent», aurait ajouté François Truffaut: «Des films qui donnent l'impression d'avoir été tournés avec 40 degrés de fièvre.» ●

## QUE DISENT LES CHIFFRES ?

### Nombre d'entrées en salles<sup>1</sup>

201,1 millions (213,3 millions

en 2019, 209,4 millions en 2017)

### Part de marché du cinéma français

39,5% (35% en 2019,

36,8% en 2017)

### Nombre de films inédits en salles

684, soit en moyenne

13,5 sorties chaque mercredi.

### Nombre de films français

#### inédits en salles

356, dont 53 coproductions

internationales à majorité

française et 68 coproductions

à majorité étrangère.

### Budget moyen d'un film français

4 millions d'euros (contre

5 millions d'euros en 2017),

le niveau le plus bas depuis 2009;

69 longs métrages français ont

coûté moins de 1 million d'euros

(il y en avait 48 en 2017).

### Investissements dans

#### la production cinéma en France

1,1 milliard d'euros

(- 15,2% par rapport à 2017).

### Investissements de Canal +

#### dans le cinéma

114 millions d'euros

(- 26% par rapport à 2017).

<sup>1</sup> Chiffres de 2018, sauf indication.

